

*Siège du Syndicat : Mairie d'Ancy-Dornot
10, rue de l'Abbé Jacquat
57130 ANCY-DORNOT
Tel 03 87 30 90 26*

REUNION DU COMITE SYNDICAL Mercredi 29 janvier 2020 à 18 heures

Le Comité s'est réuni le 29 janvier 2020 à 18 heures 00 minutes à la salle Lucienne Mondon d'Ancy-Dornot, sur la convocation qui leur a été adressée par le président en date du 08 janvier 2020, conformément au Code Général des Collectivités Locales.

Étaient présents :

Mesdames : Dominique MASSERANN – Nadine SCHOLTES – Martine CHENET (suppléante)
Messieurs : Jean-François COUROUVE – Jean-Claude SCHOENACKER – Mestafa KHALDI – Henri KLOPP – Raymond LECLERRE – Daniel DREUILLAUD – Yves CLARIS – Daniel PHILIPPE (suppléant) – Bernard STEIN – Christian FORFERT – Alain MICHEL – Guy POUGET

Absents excusés :

Mesdames : Béatrice AGAMENNONE – Marylin MOLINET – Catherine ALBERT
Messieurs : Christian BETTINGER – René DARBOIS – Marc LEGRAND – Pascal JOLIOT – Yannick GROUTSCH – Roland SIMON

Assistaient également : Lionel DORVEAUX, Coralie CLAUDON, Christian FRACHE et Aurélien CARLIER (agents ONF) – Marie-Thérèse MOLLENTHIEL (trésorière)

Le compte rendu de la réunion précédente n'appelle pas de remarques et est approuvé, à l'unanimité, par les membres présents.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mestafa KHALDI est élu pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

II. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux communes de 3 500 habitants et plus d'organiser dans les 2 mois qui précèdent l'examen du budget primitif, un débat d'orientation budgétaire, or le Syndicat par sa structure et comptant la ville de Metz comme membre est soumis à cette obligation.

Jean François COUROUVE présente les résultats obtenus de l'année passée qui feront l'objet d'un vote du compte administratif en dépenses et recettes lors de la prochaine réunion de Conseil Syndical.

Les principales dépenses 2019 liées à l'activité même du Syndicat sont :

- Entretien des forêts pour un montant de 51 090,25 € (47 105,00 € en 2018)
- Frais de garderie dus à l'ONF pour un montant de 1 583,78 € (4 458,25 € en 2018)
- Charges financières - escompte - pour un montant de 248,22 € (224,14 € en 2018)
- Contribution volontaire obligatoire (CVO) pour 147,19 € (298,07 € en 2018)
- Autres charges de gestion pour un montant de 4 713,59 € (3 966,23 € en 2018)

Les recettes représentent :

- Vente de bois pour un montant de 75 436,33 € (42 407,61 € en 2018)
- Autres produits de gestion courante pour un montant de 4 966,67 € (2 380,00 € en 2018).

Ainsi le résultat net de l'exercice 2019 présente un excédent de 22 619,97 € en fonctionnement (déficit de 11 264,08 € en 2018).

Le Président explique que le produit des ventes de bois est corrélé avec la production de l'année et peut varier assez fortement d'une année sur l'autre. Les travaux d'exploitation et de sylviculture sont ajustés aux recettes espérées.

Les résultats provisoires comptables de 2019 sont excédentaires de 22 619,97 € en fonctionnement et de 32 999,11 € en investissement.

Lors de la précédente réunion du 02/10/19, l'assemblée a accepté par délibération le programme d'exploitation pour 2020. L'estimation des recettes brutes attendues s'élève à 69 043 € HT.

L'estimation du budget 2020 s'établit ainsi :

Fonctionnement

Recettes :	95 723,69 €	
	Excédent reporté	24 300,69 €
	Ventes de bois attendues (à façonner ou sur pied)	49 279,00 €
	B. Chauffage attendus	19 764,00 €
	Autre produit gestion courante (droit passage Novéant)	2 380,00 €

Dépenses :	79 566,00 €	
	Exploitation – débardage par entreprises	22 981,00 €
	Frais exploitation OET + ATDO + bois chauffage	10 562,00 €
	Frais de garderie	3 000,00 €
	Contribution 2€/ha	2 044,00 €
	Travaux sylvicoles (estimatif ONF)	14 670,00 €
	Equipement (panneaux)	1 500,00 €
	Entretien aménagement	20 000,00 €
	Charges à caractère général	4 809,00 €

Soit un excédent de 16 157,69 €

Investissement

Recettes :	8 000,00 €	
	Excédent de fonctionnement capitalisé	7 734,00 €
	Résultat d'investissement reporté	266,00 €

Dépenses :	8 000,00 €	
	Solde Travaux sylvicoles 2019	8 000,00 €
	Travaux sylvicoles 2020	11 500,00 €

Soit un résultat déficitaire de 11 500,00 €

Le Conseil Syndical a pris acte de la tenue du Début d'Orientation Budgétaire 2020.

III. DIVERS

- Retrait de l'EPDS de Gorze
- Prochain conseil syndical pour vote du budget avant les élections municipales
- Formation COFOR pour nouveaux élus courant juin 2020 (dates à préciser)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.